



Session du vendredi 29 juin 2012
Délibération n° 0202-03 - 2

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2011 - COMPTE ADMINISTRATIF

Mis en forme : Police :10 pt

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 15 juin 2012, s'est réuni le vendredi 29 juin 2012 à 10 heures, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Etaient présents : 50 élus

Mmes Fatima Abla, Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonef, Mme Nathalie Brandicourt, MM. Franck Briffaut, Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol-Goffinon, MM. Olivier Chapuis-Roux, Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Claudine Dunas, Doukhan, Maryse Fagot, Anne Ferreira, MM. André Fouchard, Claude Gewerc, Mmes Marie-Christine Guillemain, Sylvie Hubert, Méral Jajan, Valérie Kumm, Elodie Lacherie-Gossuin, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Sandrine Leroy, Isabelle Létrillart, Annie-Claude Leuliette, Manoëlle Martin, MM. Philippe Massein, Frédéric Meura, Noureddine Nachite, Olivier Paccaud, Dominique Padieu, Franck Pia, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Alain Reuter, Mmes Laurence Rossignol, Monique Ryo, Mireille Tiquet, Mylène Troszczyński, Françoise Van Hecke, MM. François Veillerette, Michel Vignal, Thibaud Viguier, Mme Anne-Marie Vivé.

Absents ou excusés : 7 élus

M. Mohamed Boulafrad, délégation de vote à M. Nicolas Dumont,
M. Jean-Louis Bricout, délégation de vote à M. Bernard Bronchain,
M. Thierry Brochot, délégation de vote à M. François Veillerette,
M. Michel Guiniot, délégation de vote à Mme Sandrine Leroy,
Mme Brigitte Lhomme, délégation de vote à M. Marc Bonef,
M. Wallerand de Saint-Just, délégation de vote à Mme Mylène Troszczyński,
Mme Christelle Simon, délégation de vote à M. André Fouchard.

Secrétaire de séance : Mme Claudine Dunas Doukhan

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son (ses) article(s) L4312-8 ;

Vu la délibération n° 01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le Budget de la Région ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional ;

Sa Commission n° 4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultée ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 34 voix Pour (20 Socialiste Républicain et Citoyen + 8 Europe Ecologie – Les Verts + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche)
et 22 voix Contre (14 Envie de Picardie + 8 Front National)
Le Président du Conseil régional s'étant retiré au moment du vote,

D'ARRETER :

-le Compte Administratif de l'exercice 2011 comme suit :

Section d'Investissement :

- dépenses : 540 244 144,11 €
(y compris le déficit d'investissement reporté de 2010 de 100 558 367,47 €)
- recettes : 443 494 905,42 €

soit un besoin de financement de la section d'investissement 2011 de : **96 749 238,69 €**

Section de Fonctionnement :

- dépenses : 700 012 217,24 €
- recettes : 832 141 282,97 €
(y compris l'excédent de fonctionnement reporté de 2010 de 12 739 493,99 €)

soit un excédent de fonctionnement 2011 de : **132 129 065,73 €**

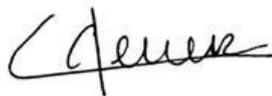
Le solde des restes à réaliser de la section de d'investissement s'élève à **1 703 174,43 €**.

L'ensemble des écritures passées en 2011 laisse apparaître un excédent de clôture de l'exercice 2010 de **35 379 827,04 €** et un résultat global (y compris le solde des restes à réaliser) de **33 676 652,61 €**.

DIT que les documents explicatifs sont joints à la présente délibération.

Fait à Amiens,
le vendredi 29 juin 2012

Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC